



AGENDA 2011 DE LA COMMUNE

OCTOBRE 2011

- Samedi 8** : Troc organisé par l'APEB, 9h à 12h, salle communale
- Lundi 10-
Dimanche 16** : Exposition d'automne des Artisans
- Mardi 11** : Séance du CM, 20h30
- Dimanche 23** : Election des chambres fédérales
- Lundi 24 au
vendredi 28** : Vacances scolaires d'automne

NOVEMBRE 2011

- Mardi 8** : Séance du CM, approbation du budget 2012, 20h30
- Samedi 26 –
Dimanche 27** : Marché de Noël des Artisans, salle communale
- Dimanche 27** : Votations populaires

DECEMBRE 2011

CALENDRIER DE L'AVENT : organisé par le Club des Bellevistes

- Vendredi 9** : Fête de l'Escalade, salle communale
- Mardi 13** : Séance du CM, 20h30
- Jedi 22** : Fête de Noël, école de Bellevue, 19h00
- Samedi 24 au vendredi
6 janvier 2012** : Vacances scolaires de Noël et Nouvel An

POPULATION

L'office cantonal de la statistique nous a communiqué un nombre de 3162 habitants à fin août 2011.

SITE INTERNET POUR LES BELLEVISTES

Le site www.bellevue-beach.ch est à la disposition des bellevistes; vous pouvez y insérer des petites annonces gratuites, vous informer sur les manifestations à venir, vous renseigner sur les commerces et associations locales.

Toutes les informations que vous souhaitez insérer sont les bienvenues afin que ce site soit le plus consulté possible.

Mairie Bellevue

Route de Lausanne 329
CP 44 - 1293 Bellevue
Tél. 022 959 88 20
Fax 022 959 88 21
info@mairie-bellevue.ch
technique@mairie-bellevue.ch
www.mairie-bellevue.ch

Heures d'ouvertures de la réception

- Les lundis, mardis de 13h30 à 16h30
- Les mercredis de 9h à 13h
- Les jeudis de 13h30 à 19h
- Les vendredis: fermé

- Administration communale
- Sécurité
- Culture et loisirs
- Social – petite enfance
- Technique – Bâtiments – Services extérieurs
- Développement durable
- Informations pratiques

Imprimé sur papier 100% écologique (fabriqué à 60% avec des fibres de vieux papier et à 40% de cellulose) répondant aux normes du Forest Stewardship Council (FSC mixed sources) assurant que les forêts sont gérées selon des principes de développement durable.



Septembre 2011 – N° 15

Commune de Bellevue

République et Canton de Genève

VOTRE MAIRIE VOUS INFORME

Mot de la Mairie

DES QUESTIONS ?

Dans le mot de la Mairie du mois de mars, je vous décrivais les nombreux projets en étude ou en cours de réalisation. Je rappelais aussi l'évolution de notre commune, avec ce passage important pour l'Exécutif d'un système de «Maire + deux Adjoints» à celui de trois Conseillers administratifs, en charge de leurs dicastères respectifs.

Ces responsabilités ayant été définies et attribuées, il me paraît important de vous les communiquer.

Honneur aux dames, voici les dicastères de Mme Catherine DuPasquier : Aînés et Jeunesse / Culture / Ecole et Parascolaire / Manifestations / Petite enfance / Santé / Social / Sociétés communales.

Les dicastères de M. Daniel Fabbi sont les suivants : Bâtiments et patrimoine communal / Parcs et promenades / Travaux publics / Finances / Gestion des déchets / Ressources Humaines / Sécurité, police et pompiers.

Et je suis responsable des dicastères : Administration communale / Développement Durable / Informatique / Ports et plages / Sports / Mobilité / Urbanisme et aménagement du territoire.

En quelques lignes vous savez: « Qui est responsable de quoi » .

Ayant répondu à cette question, vous en avez sans doute beaucoup d'autres en suspens.

Quelle que soit votre interrogation, n'hésitez pas à aller consulter notre nouveau site internet communal (www.mairie-bellevue.ch). La mairie s'efforce d'y publier un maximum d'informations utiles à ses administrés. Si toutefois votre réponse ne s'y trouvait pas, adressez-vous à la réception de la Mairie (tel 022 959 88 20) ou par e-mail (info@mairie-bellevue.ch).

Nos réceptionnistes se tiennent également à votre disposition pour répondre à vos requêtes de vive voix.

N'oubliez pas que nous sommes à votre service et nous espérons que notre organisation communale vous donne pleine satisfaction. Un dernier point très important: n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions!

Marcel Beauverd
Conseiller administratif





DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DE BELLEVUE LORS DE SA SEANCE DU 6 JUIN 2011 :

- A pris connaissance de l'arrêté du Conseil d'Etat du 13 avril 2011 validant les élections des Conseils municipaux du 13 mars 2011, publié dans la Feuille d'Avis Officielle (FAO) du 15 avril 2011,

- A prêté serment pour la nouvelle législature 2011-2015,

- A procédé à l'élection du bureau du Conseil municipal et a élu par acclamation :

- Monsieur Bernard TASCHINI comme Président du Conseil municipal,
- Madame Valérie CARRILLO GRAF au poste de Vice-présidente,
- Monsieur Gérald RUEGSEGGER en qualité de Membre.

- A approuvé le tableau de propositions de composition des diverses commissions que vous pouvez retrouver sur le site de la mairie.

Lors de cette séance, Monsieur Bernard TASCHINI s'est adressé à l'assemblée suite à sa nomination, de même que Madame Catherine DUPASQUIER, Maire. Leurs discours sont à découvrir sur le site de la commune de Bellevue, www.mairie-bellevue.ch.

DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DE BELLEVUE LORS DE SA SEANCE DU 28 JUIN 2011 :

- A accepté à la majorité la délibération relative à un crédit d'investissement d'un montant de CHF 110'000,- concernant un aménagement de modération de trafic au chemin de la Roselière,

- A accepté à la majorité la délibération relative à un crédit d'investissement d'un montant de CHF 140'000,- concernant un aménagement de modération de trafic au chemin des Mollies,

- A décidé de reporter à la prochaine séance du Conseil municipal la délibération relative à un crédit d'investissement d'un montant de CHF 400'000,- pour une extension de l'aménagement du parc Simon Eggly sur les parcelles nos 2846, 2433 et 3472 de la commune de Bellevue,

- A accepté à l'unanimité la délibération relative à la délégation de pouvoir accordée aux Conseillers administratifs pour la passation d'actes authentiques,

- A accepté à l'unanimité la nomination de :

- Madame Anne-Catherine HURNY et de Monsieur Jean-Daniel VIRET en qualité de membres de la commission

consultative du Groupement Intercommunal du Bâtiment de la Crèche (GIBC) pour la législature en cours.

• Monsieur Bernard FOGARASI-SZABO, Monsieur Fabrice MALACRIDA et Madame Sonia GATTI en qualité de membres de la commune de Bellevue du Groupement Intercommunal de Gestion des Déchets des Tuileries (GIGDT) pour la législature en cours.

• Monsieur Bernard FOGARASI-SZABO, Monsieur Fabrice MALACRIDA et Madame Mylène SCHOPFER SANDOZ en qualité de membres de la commune de Bellevue du Groupement Intercommunal du centre sportif de la Vigne Blanche (GIVB) pour la législature en cours.

• Monsieur Fabrice MALACRIDA en qualité de membre de la commission consultative du Groupement Intercommunal de Compostage de la Rive Droite (GICORD) pour la législature en cours.

- A accepté à l'unanimité la décision pour la participation d'employés communaux à toute commission sur demande du Conseiller administratif délégué avec l'accord du président de séance.

- A accepté à l'unanimité la nomination d'une commission ad hoc afin de procéder à la modification du règlement du Conseil municipal de la commune de Bellevue du 27 mai 2011. Cette commission se compose de :

- Madame Valérie CARRILLO GRAF
- Madame Yvette CLIVAZ BEETSCHEN
- Madame Sonia GATTI
- Monsieur Ruben JIMENEZ

- A renvoyé en Commission Social, Ecole & Petite enfance une résolution déposée par plusieurs membres du Conseil municipal pour une intervention du Conseil administratif et du Président du Conseil municipal auprès du Département de l'Instruction publique (DIP) suite aux départs de nombreux enseignants.

- A transmis au Conseil administratif une proposition individuelle de Monsieur Dominique ANKLIN, Conseiller municipal, pour élaborer une planification financière quadriennale (PFQ) des charges et revenus qui devra être révisée et présentée annuellement au Conseil municipal et à la commission des Finances & Patrimoine lors de l'examen des budgets.

- A voté favorablement un dossier de naturalisation.



BILAN DE L'ACTION RADAR DU MOIS DE MAI 2011

Dans le cadre de la campagne « slow down » du TCS, la commune de Bellevue a pu bénéficier d'un inforadar routier sur son territoire durant la semaine du 9 au 13 mai dernier. Ce radar a été placé à quatre endroits différents durant la semaine, sur les tronçons routiers qui nous paraissent les plus « à risque » : route de Colovrex, route de Valavran, chemin des Tuileries et chemin de la Chênaie.

La conclusion apportée par le TCS à cette action est la suivante : « les dépassements de vitesse au chemin des Tuileries sont fréquents. Malgré la présence du radar, il a été constaté un taux important de vitesses élevées. Compte tenu des limitations de vitesse officielles, les autres résultats peuvent être considérés comme tolérables. »

Notons que le radar a enregistré 32 dépassements extrêmes, dont la majorité au chemin des Tuileries. Une pointe à 96 km/h a été mesurée dans cette rue où la vitesse est limitée à 50 km/h.

Par conséquent, nous vous prions d'être vigilants et de respecter les vitesses indiquées, ceci pour votre sécurité et celle de vos enfants.

SECURITE MISE EN PLACE AUX ALENTOURS DE L'ECOLE DANS LE CADRE DES TRAVAUX SIG AUX CHEMIN DE LA MENUISERIE ET EN JOUBIERES.

Le mercredi 24 août 2011, les responsables en charge de la sécurité de la Commune ont accueilli la Police, le Directeur d'établissement de Bellevue-Genthod, les représentants des institutions parascolaires et de la petite enfance ainsi que l'ingénieur en charge des travaux SIG afin que soit sécurisé le chantier aux abords de l'école en prévision de la proche rentrée scolaire.

Donnons quelques exemples des dispositions prises : sachant que durant le mois de septembre les habitants du chemin de la Menuiserie (Résidence la Printanière) empruntent provisoirement le chemin piétonnier longeant les bâtiments communaux, il a été mis en place un système de patrouille scolaire au niveau du terrain de basket pour veiller à la sécurité des enfants se rendant à pied à l'école. Pour que les enfants sortant du Restaurant scolaire ne traversent pas le chemin en question en courant pour retourner à l'école, des barrières ont été placées tout le long des bâtiments communaux.

Soyez assurés que la Commune met tout en œuvre pour assurer la sécurité de ses habitants et tout particulièrement les plus jeunes d'entre eux.





JEUNES D'ETE

Chaque été, la mairie de Bellevue propose aux jeunes de la commune de venir travailler quelques semaines au sein de l'Administration, des Espaces extérieurs ou du Service des Bâtiments. Cette année, quelques-uns d'entre eux se sont pliés à l'exercice de la rédaction d'un compte-rendu pour votre journal communal...



«Je m'appelle Betty, et suis collégienne à Sismondi. Durant les trois semaines au sein de la mairie, j'ai pu me rendre compte de ce qu'est la vie active, et cela m'a permis de connaître quelque chose d'autre que l'école. J'ai eu l'occasion d'aider le personnel administratif à diverses tâches qu'il serait trop long d'énumérer ici. J'ai apprécié mon emploi à la Mairie, car l'ambiance est agréable et le travail varié.»

«Je m'appelle Kiara et je travaille dans l'administration au service administratif de la mairie de Bellevue pour trois semaines. Il s'agit de mon premier véritable emploi pour lequel j'ai dû rédiger un CV et une lettre de motivation. Travailler à la mairie a été une très bonne expérience. Avant, je pensais que le personnel n'était pas présent souvent, au vu des heures d'ouverture de la réception. Cela n'est pas vrai, car les employés sont là tous les jours, durant toute la journée! Il règne, à la mairie, une ambiance très agréable et le personnel est très sympa. Durant ces trois semaines, j'ai pu me rendre compte de l'effort fourni par la mairie de Bellevue pour faire fonctionner la commune. L'argent que je gagnerai à l'issue de ce job sera mis de côté pour financer mes futures études après le collège.»

Les jeunes travaillant aux Espaces extérieurs s'occupent entre autres d'entretenir les espaces verts de la commune. Au service des Bâtiments, ils débarrassent les classes de l'école primaire et les nettoient, afin qu'elles soient prêtes pour la rentrée.

Pour eux, les jobs d'été sont un bon moyen d'apprendre de nouvelles choses et de se rendre compte des difficultés que l'on peut rencontrer dans la vie active. Pour la plupart, il s'agit de leur première expérience professionnelle et cela leur permet de recevoir leur premier salaire. A quoi vont-ils employer l'argent gagné ? Caio, en job d'été aux Espaces extérieurs, aimerait s'acheter une guitare électrique et Joé, souhaite garder son salaire pour « bien commencer dans la vie ».

Sami effectue son premier job d'été. Il est durant trois semaines dans le service des Bâtiments. Il avoue qu'il ne s'attendait pas à cela et se rend compte de la dureté du travail, mais se réjouit de mettre en place tout le nécessaire pour le 1er août. Son salaire, il compte le dépenser pour ses loisirs.

Simon et Nicolas travaillent au Service des Espaces extérieurs. Ce n'est pas leur premier job, mais c'est une activité qu'ils apprécient beaucoup. Ils doivent tondre la pelouse, s'occuper des fleurs et entretenir tous les espaces verts de la commune. Avec l'argent qu'ils gagneront, Simon compte s'offrir des vacances et Nicolas veut s'acheter des skis.

LA BUVETTE DU PORT GITANA

Cet été, la buvette du Port Gitana a proposé une série de concerts qui a eu lieu tous les jeudis soirs durant les vacances scolaires. Les responsables de la buvette ont demandé à plusieurs groupes et DJ tels que «Straight Sound», «Van Esch», «DJ Klash», «B'JAHIA Sound», «DJ Highman», et «Echos du Sahel», d'offrir une soirée musicale aux bellevistes. C'est dans une ambiance festive que les artistes se sont produits, chaque jeudi, de 20h à 22h. A relever également que les musiciens se sont déplacés gratuitement pour ces belles soirées au bord du lac. Ils sont venus au Port Gitana avec plaisir, alors que certains d'entre eux sont habitués à mixer ou chanter dans d'importantes soirées à travers la Suisse entière. Ces concerts ont amené beaucoup de monde à la buvette et ont fait découvrir ce charmant emplacement à ceux qui ne le connaissaient pas encore.



Malgré quelques soirées de juillet où le beau temps n'était de loin pas au rendez-vous et où les personnes présentes devaient se réfugier sous les parasols et les bâches pour ne pas se faire mouiller, l'ambiance a toujours été au beau fixe !

Julie

PROCHAINE MANIFESTATION
ESCALADE

«SAVE THE DATE»

Réservez déjà la date du **9 décembre** !

C'est ce soir-là que se tiendra la fête de l'Escalade organisée par le Club des Bellevistés et la Mairie de Bellevue.



A 18 heures aura lieu le départ du cortège aux flambeaux.

A l'arrivée du cortège, vous pourrez vous réchauffer avec une boisson chaude.

Dès 19 heures, la fête commencera dans la salle communale. On vous servira la soupe de l'Escalade ; vous aurez de quoi vous restaurer et il y aura bien sûr la traditionnelle marmite en chocolat.

Les enfants pourront prendre part à un concours de déguisements et la soirée se terminera en musique avec DJ Amédéo.

1^{ER} AOUT 2011

Dans les événements marquants de l'été, à noter la fête du 1^{er} août.



Cette année il revenait à Bellevue d'organiser la fête nationale, puisqu'elle est orchestrée à tour de rôle entre les communes de Genthod et Bellevue.

Les gentousiens nous ont rejoints au moyen de navettes gratuites circulant entre les deux communes, pour venir fêter dignement le 1^{er} août.

Durant l'apéritif, un grand nombre d'entre vous a profité de faire un passage au stand des vélos électriques, monté pour l'occasion, qui permettait à chacun d'essayer une multitude de bicyclettes et de se renseigner à leur sujet auprès de professionnels.

Puis, les festivités ont débuté avec un cocktail traditionnel et folklorique de musiques tels que les cors des Alpes et l'hymne national joué par l'Harmonie de Genthod Bellevue. Retenons aussi la lecture du pacte fédéral par une étudiante de Bellevue, Jennia Jin ayant reçu une distinction en fin d'année scolaire pour ses brillants résultats de maturité.

Le cortège aux lampions et l'embrasement du feu de joie ont donné le coup d'envoi pour une soirée sous les étoiles rythmée par le groupe Nasca. Merci à tous d'avoir participé à cette soirée, la fête fut belle !

ENTRAINEMENT DE COURSE A PIED POUR SENIORS (DÈS 60 ANS)
Du 15 septembre au 1er décembre 2011

Pour aider les personnes âgées à se maintenir en bonne forme, la Course de l'Escalade, en collaboration étroite avec le centre Athletica, organise des séances d'entraînement à la course à pied destinées exclusivement aux seniors.

Toute personne en bonne santé peut, à tout âge, s'initier à la pratique de la course à pied, un sport simple et des plus convivial lorsqu'il est pratiqué à plusieurs.

Ces séances d'entraînement gratuites sont adaptées au niveau de forme et à l'âge de chacun et sont encadrées par des spécialistes de la physiologie de l'effort du centre Athletica. Elles ont lieu les jeudis à 14h30 au Stade du Bout-du-Monde de Champel dès le 15 septembre.

Si vous souhaitez commencer ou reprendre la course à pied, vous entraîner avec d'autres personnes et bénéficier d'un encadrement, n'hésitez pas à contacter les organisateurs au 079 509 20 08. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire à la Course de l'Escalade pour participer à ces entraînements.



www.artisans-bellevue.ch

L'Association des Artisans de Bellevue et Rive droite fête en cette année 2011 ses dix ans d'existence. Pour célébrer cet événement, elle invite ses membres à une journée d'excursion avec repas de midi et une visite surprise dans un endroit magique, le samedi 1er octobre 2011.

Egalement dans le cadre de ces célébrations, l'exposition d'automne rassemblera quelques-uns des artistes qui, au fil des années, ont pu partager leur passion avec la population belleviste en exposant leurs oeuvres à la Salle Colovracum, sous l'égide conjointe de l'Association des Artisans et de la commune de Bellevue.

L'exposition aura lieu du 10 au 16 octobre, avec vernissage le lundi 10 octobre dès 18h00. Un tous-ménages sera envoyé à tous les habitants.

Dans le même état d'esprit, la fontaine du village prendra des allures de rétrospective pour l'automne, pour le plaisir des habitants de la commune et des passants.

Ces événements d'octobre seront suivis en novembre par le traditionnel Marché de Noël qui se tiendra, comme d'habitude, à la Salle communale, les 26 et 27 novembre 2011.



PROMOTIONS 2011

Le vendredi 2 juillet nous avons rendez-vous avec les élèves de l'école de Bellevue !

Après avoir ramené les derniers bricolages à la maison, nettoyé les fonds de bureaux, l'école a fermé ses portes et laissé place à la fête de fin d'année scolaire des enfants.

Comme à son habitude depuis quelques années, le soleil nous a fait grâce de sa présence, quelle chance !

Après une après-midi de jeux en compagnie des enseignants, tout ce petit monde s'est donné rendez-vous en fin de journée au chemin de la Mojonne pour sillonner en cortège la commune de Bellevue. Le départ est lancé, notre ami « Pif » le clown ouvre la marche suivi par l'Harmonie de Genthod-Bellevue qui interprète des airs festifs.

Arrivés dans le périmètre de l'école, les enfants nous ont présenté un spectacle de chants et de musique... de vrais artistes!

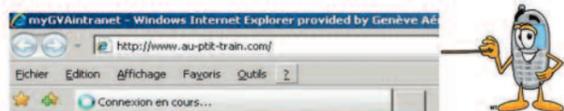
La commune de Bellevue a profité de cette soirée pour braquer les projecteurs sur trois élèves et saluer leurs exploits sportifs. Pierrick et Noëlle SCHAFFER, champions suisses juniors de plongeon aux 3 mètres et médaillés de bronze aux 1 mètre (l'un en été 2010 et l'autre en hiver 2011), ainsi que Ludovic CARTIER, champion suisse de dériveur catégorie benjamin. C'est Mme Catherine DUPASQUIER, Maire, et M. Marcel BEAUVERD, Conseiller administratif, qui étaient fiers de remettre le prix du mérite belleviste aux trois lauréats.

Place ensuite à la restauration, aux animations pour enfants tout autour de l'école et à la musique avec les Top 5 et le DJ pour les plus jeunes.

La commune de Bellevue remercie vivement toutes les personnes qui ont participé et contribué à la réussite de cette fête.



LE CENTRE DE VACANCES Au P'tit Train SE MET SUR LE NET !



Fort de son succès le P'tit Train a créé son site internet qui vous donnera toutes les informations utiles, notamment comment inscrire vos enfants, connaître les prochaines dates d'inscriptions ou encore contacter les animatrices !

Allez vite le visiter sur www.au-ptit-train.com.



Jardin d'enfants « Les Petits Loups » : quelques places sont encore disponibles pour la rentrée 2011-2012 pour les enfants nés entre le 1^{er} septembre 2007 et le 31 août 2008.

Renseignements au 022 774 25 73 (jardin d'enfants) ou au 022 779 01 97 (Anne Boada).



ECOLE DE BELLEVUE ORGANISATION SCOLAIRE A LA RENTREE

Par une belle journée ensoleillée, l'école de Bellevue a accueilli ses 296 élèves à la rentrée. La baisse d'effectif a contraint la direction à fermer une classe. L'école de Bellevue compte 15 classes et un poste à 50 % d'enseignante chargée de soutien pédagogique (Mme Patrizia ZUMSTEIN).

Nous remercions les enseignants qui ont quitté l'école de Bellevue pour réaliser leurs vœux d'évolution professionnelle dans d'autres établissements scolaires: Mmes Maud GUIGNARD LEUTWYLER et Mireille BLASER, Mme Vanina BRUNEL, Mme Joëlle ALLAMAN, Mme Mélanie KLEINSTEIN. Nous leur adressons tous nos vœux de réussite et de bonheur pour la suite de leur carrière.

Nous avons le privilège d'accueillir trois nouvelles enseignantes titulaires de classe: Mme Emilie REY, Mme Juliette JOSTEN et Mme Véronique BOUZAS ainsi qu'une nouvelle maîtresse spécialiste en arts visuels, Mme Galliane HIRT. Cordiale bienvenue à elles et beaucoup de plaisir à Bellevue.

A noter enfin la nouvelle désignation des degrés avec la mise en œuvre de l'harmonisation scolaire (HarmoS) : les degrés 1P à 8P concernent le cursus de scolarité primaire suivis par les degrés 9, 10 et 11 CO pour le cycle d'orientation. La mise en œuvre du plan d'études romand (PER) pour les degrés 1-2 et 5P constitue également une nouveauté pour la rentrée de l'année scolaire 2011-12.

www.plandetudesromand.ch
www.ciip.ch

Les comptes-rendus des séances du conseil d'établissement BELLEVUE-GENTHOD peuvent être consultés sous

<http://icp.ge.ch/ep/etidep/spip.php?rubrique766>

Bonne année scolaire à chacun-e !

Bernard Sommer
Directeur de l'établissement Bellevue-Genthod

LA MARCHÉ DE L'ESPOIR FETE SES 20 ANS

Voilà 20 ans que la Marche de l'espoir, organisée par Terre des Hommes, se déroule sur les quais genevois, réunissant chaque année des milliers de jeunes du canton et de France voisine, accompagnés de leur famille.

Le concept de la Marche de l'espoir est simple : les enfants d'ici, sensibilisés aux réalités de vie des enfants issus de milieux précaires dans les pays du Sud, s'engagent de façon concrète pour une cause solidaire en parcourant des kilomètres à pied au bord du lac, sponsorisés par des parrains et marraines de leur entourage. Chaque pas rapporte ! En 2010, 4850 jeunes ont marché en faveur des projets de sécurité alimentaire soutenus par Terre des Hommes et ont ainsi collecté un montant total de près de CHF 460'000.-.

Cette année, la marche aura lieu le **dimanche 9 octobre 2011** de 11h00 à 17h30. La journée sera rythmée par un lâcher de ballons à 11h00, des animations pour enfants et des délices culinaires du monde. Les fonds collectés seront destinés au Pérou et au développement durable au quotidien dans les Andes.

Pour vous inscrire il suffit de vous rendre sur le site internet: www.marchedesespoir.ch, de préférence à l'avance. Les nouvelles inscriptions peuvent également être effectuées sur place dès 09h30.

Vous ne connaissez pas d'enfant participant, mais désirez soutenir les efforts des marcheurs ? Achetez des kilomètres virtuels sur : kilometres.marchedesespoir.ch.

La commune de Bellevue s'associe à cette manifestation en versant pour chaque enfant belleviste inscrit CHF 1.- par kilomètre parcouru.

Venez nombreux les soutenir.

LE LOCAL DES JEUNES DE LA VIGNE BLANCHE GÉRÉ PAR LA FASE, CHANGE D'HORAIRE

Afin de répondre à la demande, le local des jeunes tenu par son équipe de travailleurs sociaux et son assistante socio-éducative a modifié ses horaires :

Dorénavant, il sera ouvert: les mardis de 17h00 à 20h00 et les vendredis de 18h00 à 22h00.

L'équipe de travailleurs sociaux hors murs est à même de vous renseigner et vous guider.



L'ONU a déclaré 2011
« Année internationale de la forêt »

LA FORÊT, MILIEU PRÉCIEUX ET DIVERSIFIÉ

La forêt nous fournit du bois, du travail, des espaces de nature, une protection contre les dangers naturels, de l'eau potable et des espaces de détente. Elle lie le CO² et atténue ainsi le réchauffement climatique. Elle abrite en outre de nombreuses espèces animales et végétales, dont certaines sont rares.

En Suisse, on dénombre environ 120 types de forêts. En altitude, elles sont surtout constituées d'essences résineuses, alors que dans les zones inférieures ce sont plutôt les feuillus qui dominent. Plus de 20 000 animaux, plantes, champignons et petits organismes vivent dans ce milieu naturel. Aujourd'hui, 3,5 % de la surface forestière est constituée de réserves où la nature a la priorité, et cette surface devrait atteindre 10 % en 2030.

La forêt protège indirectement la santé humaine. En effet, le sol forestier filtre l'eau de pluie qui sera consommée par la suite comme eau potable. Quant à la couronne des arbres, elle produit beaucoup d'oxygène pendant la période de végétation et purifie l'air. Une forêt en croissance contribue à modérer le changement climatique, car elle lie davantage de CO² que n'en dégagent les processus naturels.

Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter les liens suivants :

- www.foret2011.ch, le site officiel de la Suisse pour cette occasion.
- http://etat.geneve.ch/dt/nature/annee_internationale_foret-274-4923.html

Profitez de l'Année internationale de la forêt pour découvrir des sites équipés :

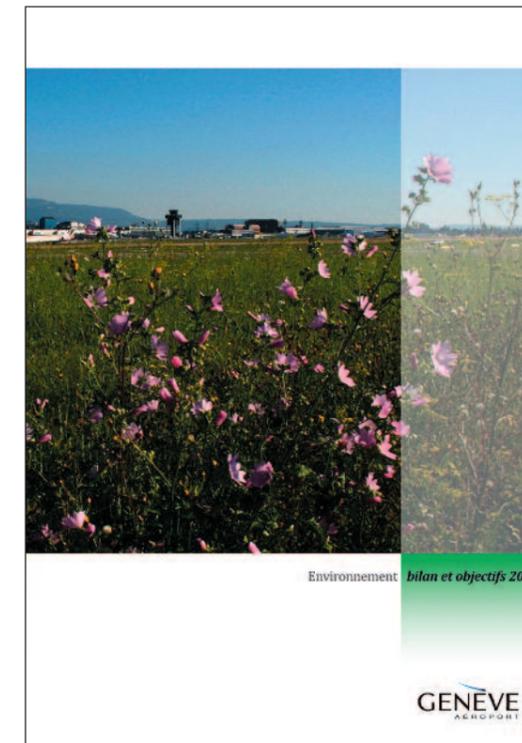
- *Les Douves à Versoix* : un sentier didactique équipé de deux observatoires et d'un ponton qui permet d'aller à la rencontre d'un marais forestier.
- *Sentiers des Bois des Bouchets et Bois de Fargout à Chancy* : deux parcours balisés, 1 h 30 et 3 h, au départ des aires de parcage de la route de Valleiry, avec des panneaux explicatifs.



GENÈVE AÉROPORT PUBLIE SON RAPPORT ENVIRONNEMENTAL

La nouvelle édition du rapport environnement de Genève Aéroport est disponible depuis le 21 juin 2011. Cette publication présente les mesures adoptées par l'aéroport au cours des trois dernières années dans le cadre de la lutte contre les nuisances environnementales et notamment l'avancement de son programme d'insonorisation ainsi que les bons résultats obtenus en matière de mobilité durable et d'économie d'énergie. Ce rapport fixe également les objectifs prévus à l'horizon 2013. Pour recevoir un exemplaire de ce document par courrier électronique ou postal, envoyez un courriel à environnement@gva.ch ou écrivez à Genève Aéroport, Division environnement et affaires juridiques, CP 100, 1215 Genève 15.

Genève Aéroport informe également les riverains que depuis le 1er janvier 2011 un espace environnement a ouvert ses portes à l'aéroport. Les riverains souhaitant mieux comprendre les impacts environnementaux liés au trafic aérien et se renseigner sur les mesures mises en place par Genève Aéroport pour les atténuer y sont accueillis les mardis de 14h à 17h ou sur rendez-vous (tél. 022 717 74 61).



LE SOLAIRE AU SERVICE D'UN BIOTOPE

Planté fièrement aux abords du lieu dit La Roselière à Bellevue se dresse un mat qui supporte deux panneaux solaires.

La Commune – en collaboration avec les Entreprises Didier STEIMER SA et JERAC Electronic – gère un système de recyclage de l'eau de drainage parfaitement autonome et écologique !



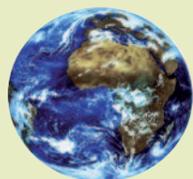
L'eau est récoltée par l'intermédiaire des drainages dans une cuve de 3000 litres enterrée aux abords du parc.

Elle est pompée à travers le parc pour être amenée le long du ruisseau qui alimente le biotope. La pompe est alimentée par les panneaux solaires.

Le biotope se compose uniquement de plantes indigènes, telles que saules, joncs, etc.

Cette installation est totalement indépendante et ne génère aucun déchet.

Une belle technologie pour la préservation d'un écosystème parfaitement naturel.



UN GESTE POUR NOTRE PLANÈTE

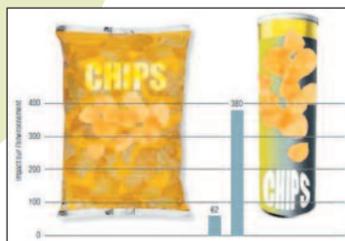
Je choisis des chips en sachet plutôt qu'en tube

Les chips en tube de carton ont un bilan écologique six fois moins bon que les chips en sachet.

En effet, il faut beaucoup plus d'énergie pour l'emballage et les déchets sont plus importants. De plus, une bonne partie du volume du tube est vide, ce qui n'est pas le cas des sachets. Le transport des chips en tube est moins efficace et pollue donc plus.

Il est préférable de choisir les chips en sachet, bien que les chips ne soient pas une référence diététique et écologique ☺.

Source: Magazine «Environnement»,
2011/02, OFEV





L'AÉROPORT DE GENEVE EST VENU NETTOYER LE GOBÉ !

Genève Aéroport, entreprise citoyenne, a pris la décision, cette année, d'impliquer tous ses collaborateurs dans des projets liés à l'environnement et à l'entraide sociale. Ainsi, près de 800 personnes ont pu, et pourront, bénéficier de quatre heures de leur temps de travail pour participer à l'action de leur choix.

Mme Aline Yazgi, Chargée des relations extérieures de Genève Aéroport et Présidente du Comité de pilotage de cette belle démarche, nous précise la manière dont est menée cette dernière : «Au début de l'année, nous sommes entrés en contact avec les communes, de nombreuses associations et l'entier de nos collaborateurs, pour que soient proposés au Comité diverses actions sociales et environnementales pouvant être conduites en une demi-journée environ, engageant une dizaine d'employés à chaque fois et ayant un réel objectif d'intérêt public. Ces actions sont variables, à ce jour, 44 projets ont déjà été menés à bien et près de 500 collaborateurs de l'Aéroport ont été mis à contribution pour œuvrer aux côtés de ProNatura, Caritas, Emmaüs, Terre des Hommes et bien d'autres encore.»

Dans le cas du nettoyage du Gobé à Bellevue, l'idée a émané de M. Ludovic Vité, habitant de la commune et employé du service de sécurité de l'Aéroport : «Il n'est pas rare que je me promène au bord de ce cours d'eau avec mes enfants pendant

mon temps libre, un peu plus en aval de notre lieu d'intervention de ce jour. Nous sommes très sensibles à la nature et l'aspect sauvage des lieux permet l'observation d'un véritable biotope où la végétation est dense et les animaux nombreux. Malheureusement, des déchets jonchent le Gobé...». Une fois le projet de nettoyage du Gobé de M. Vité accepté par le Comité, une information a été publiée sur l'intranet de l'Aéroport pour que les employés intéressés s'inscrivent à cette activité. Une douzaine de volontaires s'est manifestée en quelques heures seulement !

Ainsi, en cette très belle journée du vendredi 16 septembre, douze employés des différents services de l'Aéroport ont passé leur matinée à ramasser méthodiquement les ordures



dans le Gobé et à ses abords immédiats... Ces déchets (feraille, plastique, barbelés, articles divers...) ont rempli une quinzaine de sacs poubelle de 110 litres ! Notons également le débarras d'objets encombrants tels qu'une poussette, deux télévisions et un énorme tuyau que nous pouvons observer sur la photographie de groupe.

La Commune remercie vivement M. Vité pour son initiative, tous les volontaires pour y avoir participé, ainsi que Genève Aéroport de leur avoir donné les moyens de réaliser ce nettoyage.

Message de la Mairie

Nous vous prions de ne jeter en aucun cas vos ordures dans la nature. Utilisez la déchetterie cantonale des Chânets (ESREC) qui vous débarrassera gratuitement de vos encombrants.

ESREC des Chânets
Chemin des Chânets - 1293 Bellevue

Lu-ve 14h30-19h30
Sa 09h30-17h00
Fermé dimanche et jours fériés

